

Aménagement du lac du Bouchet – Communiqué des élus locaux.

L'aménagement du lac du Bouchet suscite de nombreuses réactions, remarques et contestations. Vous êtes nombreux à nous interpeller. C'est pourquoi nous souhaitons en tant qu'élus locaux apporter notre regard sur cette situation difficile et qui fait l'objet de beaucoup d'incompréhensions.

Il s'agit d'un projet qui depuis le début souffre d'un grand manque d'information et d'un défaut de consultation publique qui génère le désagréable sentiment d'être mis devant le fait accompli.

Il faut tout d'abord revenir à la genèse de ce dossier. Le projet d'aménagement du lac du Bouchet a été imaginé à partir des années 2010 et 2011. Période troublée sur notre plateau, car nous étions, à cette époque, en pleine lutte contre un projet de décharge sur la commune de Cayres. Le projet du lac a donc pu se construire et avancer de façon discrète, dans une certaine indifférence et sans aucune consultation des populations.

C'est en début d'année 2013 que ce projet a été bouclé et toujours aucune consultation publique. Alors même qu'un projet de cette envergure, qui modifie l'usage de l'espace public, se doit d'être débattu et concerté avec les principaux acteurs locaux.

Le permis d'aménager a été déposé en juin 2013 sans être porté à la connaissance du public. La seule réunion d'information publique a eu lieu en décembre 2013 alors que des pétitions de contestation avaient cours depuis le printemps de la même année. Cette réunion qui fut très agitée et révélatrice d'incompréhensions ne pouvait apporter de réponses à toutes vos interrogations car le projet était bouclé dans la plus grande discrétion entre la maîtrise d'œuvre et la co-maitrise d'ouvrage de l'époque. Seule Josette Arnaud, maire du Bouchet saint Nicolas, avait fait remonter les inquiétudes et revendications des habitants tandis que d'autres avaient reçu la consigne de se taire.

Ce projet, dès sa conception, s'est malheureusement appuyé sur trop d'idéologie et pas assez de bon sens. La recherche d'une « certaine écologie » à complètement occulté la prise en compte de l'économie locale et la considération de l'avis des utilisateurs a été négligée.

Dans une période de grande défiance envers les élus, plusieurs maladresses auraient pu être évitées.

En avril 2014, les élections municipales ont modifié les gouvernances de nos collectivités locales. Depuis cette date, nous dépensons beaucoup de temps, d'énergie et d'énergie à tenter de faire évoluer ce dossier. Saluons ici l'action de l'association «Sauvegarde de notre Lac» et les deux équipes qui se sont succédées. Avec eux nous avons pu travailler et faire évoluer plusieurs composantes de ce projet : réduction de la maison de services, réduction et non artificialisation du parking, circulation sur les routes forestières, accès à la plage..... Malheureusement, le dossier de départ étant trop « ficelé », nous n'avons pu répondre favorablement à toutes les propositions de bon sens et faire évoluer ce dossier autant que nous l'aurions souhaité. Conserver plus de places de stationnement public sur la route départementale et proche de la plage et éviter quelques aménagements peu fonctionnels et superflus auraient pu nous satisfaire.

Les remarques et les contestations actuelles, nous les entendons et nous pouvons en comprendre le sens. Les explications et les débats qui n'ont pas eu lieu au bon moment auraient pourtant permis d'infléchir les orientations de ce dossier.

Ces aménagements sont en cours de finalisation. Ils devront prendre leur place et s'intégrer dans notre espace. Nous pourrons alors constater la réalité concrète et les conséquences des modifications. Nous comptons sur votre aide, vos remarques et analyses aux cotés de l'association pour faire évoluer ces aménagements et les rendre acceptables par le plus grand nombre.

Nous aurons toujours le plaisir de vous accueillir au lac du Bouchet.